

MARCHE PUBLIC DE SERVICES

REGLEMENT DE LA CONSULTATION (RC)

**Marché de Gestion des Relations Média de l'ESIGELEC
Affaire 18S0004**

**Le Pouvoir Adjudicateur :
ESIGELEC
Direction générale des Services
Service des achats**

ESIGELEC
Ecole d'Enseignement Supérieur
GALILEE
BP 10024
76801 Sainte Etienne du Rouvray

Procédure adaptée
Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Date limite de remise des offres : 26/10/2018 à 10h00

Article 1. - Acheteur

Le Pouvoir Adjudicateur : ESIGELEC

Adresse :
ESIGELEC
Ecole d'Enseignement Supérieur
Technopole du Madrillet
Avenue
GALILEE
BP 10024
76801 Sainte Etienne du Rouvray

Téléphone : 0232915858
Site internet : <http://esigelec.fr>;
[Marchéonline](#)

Article 2. - Objet de la consultation

2.1. - Objet du contrat

La consultation porte sur les prestations suivantes : Marché de Gestion des Relations Médias pour l'ESIGELEC

A titre indicatif, les prestations seront exécutées à partir du 1 décembre 2018.

2.2. - Procédure de passation

La consultation est passée par Procédure adaptée en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

2.3. - Forme du contrat

La consultation donnera lieu à un marché ordinaire.

Article 3. - Dispositions générales

3.1. - Décomposition du contrat

Le marché fait l'objet d'un lot unique, pour le motif suivant : Impossible d'identifier des prestations distinctes.

3.2. - Durée du contrat - délais d'exécution

Les prestations seront exécutées dans les délais ci-dessous, à compter de la notification du contrat :

Le prestataire fournira un bilan annuel à chaque fin d'année (au plus tard un mois avant la fin du contrat) ainsi qu'un plan d'action pour l'année N+1.

Marché d'un an avec possibilité d'être reconduit expressément trois fois par période de 1 an.

3.3. - Modalités de financement et de paiement

3.4. - Forme juridique de l'attributaire

Forme juridique que devra revêtir le groupement : Pas de forme imposée.

En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles.

3.5. - Délai de validité des propositions

Le délai de validité des propositions est de **120** jours à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions.

3.6. – Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées.

Article 4. - Dossier de consultation

4.1. - Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation comprend les documents suivants :

- le règlement de la consultation,
- l'acte d'engagement et ses annexes relatives au détail des prix (BPU – DQE)
- le CCP,

4.2. - Mise à disposition du dossier de consultation

Mise à disposition par voie papier :

Adresse postale de demande des dossiers de consultation :

Site : [Sur plateforme dématérialisée Marché Online](#)

Mise à disposition par voie électronique :

Conformément à l'article 40 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, Le Pouvoir Adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : <http://esigelec.fr> (Espace Marché Public) ou sur le site [Marchéonline](#)

Les soumissionnaires pourront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

4.3. - Modification de détail au dossier de consultation

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit d'envoyer au plus tard **6** jours avant la date limite de remise

des offres des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

Article 5. - Présentation des propositions

5.1. - Documents à produire

Le dossier à remettre par chaque candidat comprendra les pièces suivantes :

Justificatifs candidature :

- Lettre de candidature-Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/imprimes_dc/dc1.rtf)
- Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement (DC2 disponible sur http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/imprimes_dc/dc2.rtf)
- Etat annuel des certificats fiscaux et sociaux (NOTI1 disponible sur http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/NOTI/imprimes_noti/noti1.rtf)
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Liste des principales fournitures ou des principaux services effectués (3 dernières années) indiquant le montant, la date et le destinataire, prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur à réaliser la prestation, titre, diplômes, CV)
- Le certificat d'inscription à la compagnie des commissaires aux comptes.
- Une attestation d'assurance de RC Pro en cours de validité
- Les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat, ainsi que les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour l'engager.
- Une copie des jugements en cas de redressement judiciaire.
- La liste des références de prestations similaires des 3 dernières années notamment de commissariat aux comptes dans ;
 - des établissements du secteur associatif dans des domaines apparentés à ceux de l'ESIGELEC ;
 - des établissements de formation supérieure initiale, formation continue ou apprentissage,
 - La recherche,
 - Le financement par fonds publics.

Contenu de l'offre :

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que le pouvoir adjudicateur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

Conformément à l'article 55 - IV du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire du contrat qu'à la condition de produire dans un délai imparti les documents justificatifs, les moyens de preuve, les compléments ou explications requis par le pouvoir adjudicateur.

En outre, pour chaque sous-traitant présenté dans l'offre, le candidat devra joindre, en plus de l'annexe à l'acte d'engagement :

- Les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- Une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.
- Une note d'analyse démontrant la bonne compréhension du besoin de l'ESIGELEC, ainsi que la méthodologie de travail proposée. Cette note présentera également le contenu de missions assurées par le candidat, la décomposition du temps prévisionnel par nature de mission, les effectifs mobilisés et la décomposition du prix proposé (ces derniers points seront consignés dans le BPU.
- Le CCP parafé sur toutes les pages et signé.
- l'AE signé
- Le BPU et ses annexes,
- Le RC parafé sur toutes les pages et signé

La prestation sera confiée au candidat présentant l'offre économique la plus avantageuse en fonction des critères suivants :

- Prix des prestations :

Le chiffrage devra intégrer tous les frais afférents à la mission ainsi que les temps de rencontre et de coordination préalable, en cours et en fin de mission avec l'équipe de direction.

- Qualité technique et méthodologique de l'offre globale :

Une attention particulière sera portée sur les points suivants :

- Approche méthodologique, mode opératoire
- La composition de l'équipe dédiée à la réalisation des missions confiées (effectif, qualifications, expérience, fonctions, disponibilité, CV).
- Références dans le milieu de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Un exemple de Dossier de Presse et un exemple de Communiqué de Presse d'un autre client
- Pertinence de la réponse

5.2. - Langue et unité monétaire

Les propositions doivent être rédigées en langue française. Le pouvoir adjudicateur conclura le contrat en euro.

5.3. - Conditions d'envoi ou de remise des plis

La remise des offres se fera par voie papier (préférable) ou électronique.

Remise des offres par voie papier :

Les candidats transmettent leur proposition sous pli cacheté portant la mention suivante :

« *Affaire n°18S0004- NE PAS OUVRIR* ».

Les plis devront être remis contre récépissé à l'adresse suivante :

ESIGELEC
Ecole d'Enseignement Supérieur
Technopole du Madrillet
Avenue
GALILEE
Service Achats
76801 Sainte Etienne du Rouvray

Ou, s'ils sont envoyés par voie postale, devront l'être à l'adresse ci-dessous :

ESIGELEC
Ecole d'Enseignement Supérieur
Technopole du Madrillet
Avenue
GALILEE
Service Achats
76801 Sainte Etienne du Rouvray

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limites fixées au présent règlement de la consultation seront retournés non ouverts au candidat.

Remise des plis par voie électronique :

Les offres électroniques doivent être déposées sur le site [Marchéonline](#)

Les propositions doivent être transmises dans des conditions qui permettent d'authentifier la signature du candidat selon les exigences posées aux articles 1316 à 1316-4 du Code civil. La transmission doit pouvoir faire l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Les plis transmis par voie électronique sont horodatés.

Les entreprises peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leurs plis remis par voie électronique dans les conditions prévues à l'article 41-III du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Article 6. - Jugement des propositions

Le jugement des propositions sera effectué au moyen des critères suivants :

Critères de sélection des candidatures :

- 1 - Garanties professionnelles et financières
- 2 - Garanties techniques

Critères de sélection des offres :

- 1 - Prix (pondération 60%)
- 2 - Valeur Technique et Méthodologie (pondération 40%)

Le prix global et forfaitaire est détaillé au moyen d'une décomposition qui en indique les éléments constitutifs. La décomposition du prix global forfaitaire permet d'apprécier les offres et n'a pas de valeur contractuelle.

En cas de discordance constatée dans une offre entre le montant porté à l'acte d'engagement et celui porté sur la décomposition du prix global forfaitaire, seul le montant porté à l'acte d'engagement prévaudra et fera foi. Dans le cas où des erreurs de multiplication, d'addition ou de report seront constatées dans la décomposition du prix global forfaitaire, il n'en sera pas tenu compte dans le jugement de la consultation.

Toutefois, si le candidat concerné est sur le point d'être retenu, il sera invité à rectifier cette décomposition pour la mettre en concordance avec le prix global et forfaitaire. En cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

Article 7. - Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard **6** jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite à :

Renseignements administratifs :

Correspondant : M. David QUENOT

Adresse :

ESIGELEC Ecole d'Enseignement Supérieur Technopole du Madrillet

Avenue GALILEE Service Achats - 76801 - Saint Etienne du Rouvray

Téléphone : 0232915858

Courriel : david.quenot@esigelec.fr Lisa.guyon@esigelec.fr

Adresse internet : <http://www.esigelec.fr>

Renseignements techniques :

Correspondant : Mme Jennifer HOLMES

Adresse : ESIGELEC Ecole d'Enseignement Supérieur Technopole du Madrillet Avenue GALILEE

Service Achats - 76801 - Saint Etienne du Rouvray

Téléphone : 0232915858

Courriel : jennifer.holmes@esigelec.fr

Adresse internet : <http://esigelec.fr>

Voies et délais de recours :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

Tribunal administratif de Rouen Service des recours 53 Avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen

(France) - Téléphone : 0232081270 - Télécopieur : 0232081271 - greffe.ta-rouenjuradm.fr -

<http://rouen.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

ESIGELEC

ESIGELEC

Technopole du Madrillet Avenue GALILEE Service Achats 76080 Sainte Etienne du Rouvray (France)

- Téléphone : 0232915858 - Télécopieur : - david.quenot@esigelec.fr - <http://www.esigelec.fr>